

Compte rendu du CME du 05 Octobre 2019

Présents : Gabriel ARCHIER, Chloé BEL-MARRET, MathéoCATTEAU, Eléa CARPENTIER, Lyla CARPENTIER, SolineCHAZOT, Mathilde JULIAT, Luna LEBON, Eloan LEDUC, Noa LEDUC, Helena MAIA, Idris MOREL, Laura PERRIER SOTON, Tom SEUX MARTARESCHE, Louis SIMON, Mahé VALLON, Jocelyne AUBERT adjointe, Agnès VILLIEN conseillère, Christian GUILLAUMET, Géraldine ROYER et Perrine BEAUMEL, représentantes de la presse.

Excusés : Kévin PAUZE, Françoise MICHAUD conseillère et Anne-Marie BARDY.

Monsieur le maire Christophe Delord, présent en début de séance, félicite tous les nouveaux conseillers. Il remercie les enfants pour leur courage et leur persévérance, leur souhaite un bon travail pour l'année. Il remercie également les adultes qui encadrent le CME.

Un tour de table est fait pour que chaque personne se présente et expose ses motivations d'être dans ce conseil. Quelques explications quant à l'organisation sont données.

Le conseil municipal des enfants se réunit environ une fois par mois, le samedi matin de 10h à 11h30 en salle de conseil. Les conseillers reçoivent une convocation par mail et par courrier. Ils doivent prévenir la mairie ou Jocelyne Aubert pour s'excuser s'ils ne peuvent être présents (maladie, rendez-vous ...)

Il faudrait penser à apporter de quoi écrire pour noter les différentes informations.

A chaque début de conseil, nous votons l'approbation du compte rendu de la séance précédente. Celui-ci est envoyé en même temps que la convocation. Il faut le lire pour s'assurer qu'il n'y a pas d'erreur. Les conseillers, qui étaient présents, votent « POUR » s'ils sont d'accord avec ce qui est écrit ou « CONTRE » s'ils ne sont pas d'accord et peuvent faire apporter des modifications. Ceux qui étaient absents votent « ABSTENTION »

Il est possible de donner un pouvoir à un autre conseiller en le mettant par écrit si le conseiller sait qu'il sera absent.

Approbation du compte rendu du 22 juin 2019

Contre : 0 Abstention : 11 Pour : 5

Boîtes à idées : elle permet à chaque élève de déposer ses projets, ses envies, ses remarques au sujet de l'amélioration de la vie du village.

Mathéo, Chloé et Luna seront responsables jusqu'à la fin du mois de janvier de celle de l'école publique, puis ce sera au tour d'Eloan et de Laura jusqu'aux grandes vacances et pour l'école Saint Joseph, Soline et Eléa pour la première moitié, Tom et Kévin jusqu'en juillet. Ils présenteront à leurs camarades leur rôle au niveau de la mairie et ramèneront les idées de tous lors des conseils.

Jocelyne distribue les livrets « A la découverte de ta commune » qu'il faudra parcourir pour le prochain conseil.

Voici quelques projets CME déjà réalisés : terrain à bosses, city stade, bac à bouchons, parking à vélos, tables de ping-pong, végétors... N'hésitez pas à apporter vos nouvelles idées.

Projets en cours :

Nous continuerons nos rendez-vous MAPA (Maison d'Accueil pour Personnes Agées), très appréciés par les résidents, à savoir deux fois par an pour des plantations et un atelier de Noël.

Nous finaliserons les dessins et messages pour des affiches afin de sensibiliser la population à plus de civisme au niveau des îlots de propreté.

Dates à retenir :

Prochains CME le 9/11 et le 14/12

Plantations de pensées à la MAPA le 13/11

Animation de Noël à la MAPA le 27/11

Le Téléthon propose au CME de participer à une action de son choix le 8/12/19. Les conseillers sont partants à l'unanimité et suggèrent de vendre des jouets qu'ils n'utilisent plus, des décorations de Noël et de faire des petits sablés. Nous en reparlerons au prochain CME.

Tour de table

Mahé : les lampadaires sont trop faibles en luminosité entre Fély et Malbaty.

Lyla : un banc est cassé au niveau du bureau de tabac et le lampadaire chemin de l'Auvergnat clignote ou ne fonctionne pas et surtout est caché par un arbre. Elle souhaiterait aussi un abribus (place du 19 mars). Gabriel lui dit qu'elle peut se mettre à l'abri devant les commerces.

Mathéo : un banc est cassé aussi aux Termes.

Eléa : elle aimerait plus de bancs dans le village pour que les personnes âgées puissent mieux se reposer.

Les journalistes prennent une photo du conseil pour Le Réveil et Le Dauphiné Libéré.

La séance est levée à 11h35.